



Bilan 2016 et perspectives 2017 du génie climatique

Dossier de presse

Conférence de presse

2 FEVRIER 2017
ESPACE HAMELIN

11-17, rue de l'Amiral Hamelin
Paris 16^{ème}

Le syndicat des industries thermiques, aérauliques et frigorifiques accompagne les entreprises et les représente auprès des instances françaises, européennes et internationales notamment dans les travaux réglementaires et normatifs. Il les fait bénéficier de son expertise et de son réseau et constitue une structure d'accueil et d'échanges pour leur permettre de rencontrer les acteurs de la profession.

Uniclimate représente les secteurs d'activité suivants : chaudières et brûleurs gaz et fioul ; radiateurs à eau chaude ; énergies renouvelables, solaire thermique et chaudières biomasse ; pompes à chaleur ; froid, climatisation ; ventilation et traitement d'air des bâtiments ; filtration et épuration pour la qualité de l'air pour des applications dans les secteurs résidentiels, tertiaires et industriels. A chaque secteur d'activité représenté correspond, au sein du syndicat, un comité stratégique dédié, présidé par un industriel, qui définit les axes d'actions. Des groupes de travail mènent les travaux nécessaires à la mise en œuvre de ces orientations. Ils réunissent, dans chaque domaine, les meilleurs experts des entreprises adhérentes.

Quelques chiffres clés : 80 industriels ou groupes, 311 sites dont 76 usines et 39 départements R&D, 26 centres de formation enregistrés en préfecture représentant plus de 60 implantations à la disposition des clients, 24 800 emplois directs dont 11 900 dans l'industrie.

UNICLIMA – REPRESENTATIVITE SUR LE MARCHE

⇒ Chaudières gaz et fioul	≈ 98 %
⇒ Pompes à chaleur	≈ 95 %
⇒ Climatisation	≈ 92 %
⇒ Ventilation et traitement d'air	≈ 80 %
⇒ Equipements solaires	≈ 75%
⇒ Radiateurs à eau	≈ 68 %
⇒ Filtration	≈ 60 %
⇒ Chaudières bois	≈ 40 %

INTRODUCTION

Dans les perspectives 2016 annoncées dans le dossier de presse de l'année dernière, il y avait un sujet qui ne dépendait que d'Uniclimate. C'était celui des données numériques et de la base de données ATITA.

Sur ce point, l'objectif aura été tenu. Les industriels au sein d'Uniclimate se sont fortement impliqués en 2016 sur la préparation, la définition et la publication des données numériques relatives à leurs équipements.

Des travaux sont bien avancés pour établir des PEP (Profils Environnementaux Produits) pour toutes les familles d'équipements.

De même, des groupes de travail se réunissent pour définir les données utiles pour le BIM et la maquette numérique. En outre, par l'intermédiaire de notre fédération la FIEEC nous pouvons contribuer aux travaux du PTNB.

Et enfin, la base de données Uniclimate gérée par ATITA connaît un succès grandissant, que ce soit auprès des industriels qui souhaitent diffuser des données, ou auprès des utilisateurs (par exemple les grossistes) qui souhaitent les recevoir.

Cette évolution de nos travaux au sein d'Uniclimate nous permet donc de commencer ce dossier de presse sur une première note positive.

Autre satisfaction, et dans la continuité de ce qui s'était passé par exemple pour le lot 10 applicable à la climatisation, la mise en œuvre des lots 1 et 2 - directive Eco Conception - et de l'étiquetage énergétique correspondant s'est bien déroulée et la profession s'est bien appropriée cet outil.

COMMENT S'EST COMPORTE LE MARCHÉ DU GENIE CLIMATIQUE EN 2016 ?

Les chiffres détaillés seront présentés ci-après par grandes familles de produits.

Globalement, et de manière très classique, nos marchés auront été fortement influencés par les deux facteurs :

- Prix de l'énergie, et ;
- Tenue du marché de l'immobilier.

- En premier lieu, les énergies traditionnelles sont restées stables et même ont vu leur prix baisser comme pour le fioul, ce qui est d'une part peu favorable à la rénovation du parc ancien des équipements et d'autre part défavorable au déploiement des solutions de la chaleur renouvelable.
- Le marché de l'immobilier quant à lui semble annoncer un redressement pour la construction neuve. Ce redémarrage qui se traduit d'une part

dans une augmentation des permis de construire et d'autre part dans une amorce d'augmentation des mises en chantiers est une bonne nouvelle mais ce mouvement ne se traduit pas encore dans les chiffres des mises en marché de nos équipements.

S'agissant de la rénovation, et cette tendance est observée pour les marchés, tertiaires, résidentiel collectif ou résidentiel individuel, les professionnels du génie climatique font la même constatation que tous les intervenants de la filière bâtiment, à savoir une atonie du marché.

Ce point est d'autant plus dommageable que seule la rénovation du parc des bâtiments permettra de répondre efficacement aux enjeux de la Transition Energétique.

On note d'ailleurs que cette question figure désormais au premier plan des préoccupations des autorités européennes dans les projets de textes publiés en décembre 2016 dans ce qu'il est convenu d'appeler «le Winter Package», alors que la question des bâtiments neufs «Near Zero Energy Buildings» passe au second plan.

Analyse par secteur

1- CHAUDIERES

Livraisons des chaudières à eau chaude (en milliers d'unités)

Evaluation en milliers	2016 Marché total	2015 Marché total	Evolution 2016/2015
Chaudières gaz et fioul classiques	146	198	- 26 %
Chaudières gaz et fioul à condensation	454	396	+ 15 %
<i>S/Total gaz et fioul</i>	600	594	+ 1 %

(Estimation Uniclimate)

Le marché des chaudières gaz et fioul est globalement stable à la hausse. L'analyse plus détaillée de celui-ci met en évidence d'importantes disparités.

S'agissant des chaudières individuelles, malgré un début d'année difficile, le marché a progressé au fil du temps pour atteindre une hausse de + 1,3 % à fin 2016.

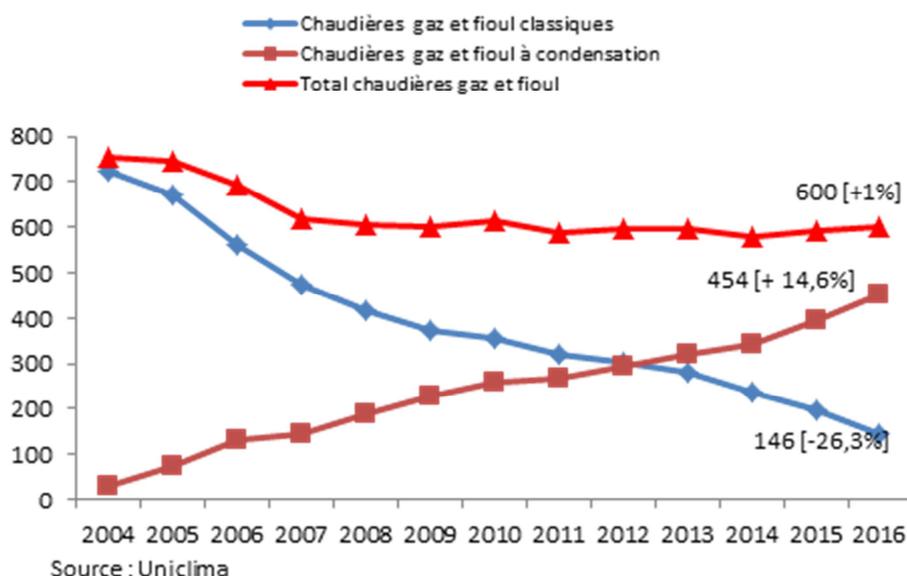
Au contraire, le marché des chaudières de puissance utile supérieure à 70kW a baissé de plus de 11 %, faisant de 2016 une des plus mauvaises années sur ce segment.

Sur l'ensemble du marché des chaudières gaz et fioul, la chaudière à condensation a poursuivi sa pénétration et s'est établie à 454 000 pièces soit une progression de près de 15%. On peut considérer que l'année 2016 est la première année représentative des ventes suite à la mise en œuvre des règlements relatifs à l'éco-conception pour les dispositifs de chauffage et d'eau chaude (règlements 813 et 814/2013). Le Crédit d'Impôt Transition Energétique a également contribué à soutenir cette progression. La baisse des chaudières classiques (- 26 %) est conforme aux attentes et prévisions.

La faiblesse du marché de la rénovation constitue une cause de la faible évolution du marché des chaudières. Les ventes de logements neufs ne se sont pas encore traduites par des ventes d'équipements. A ce constat, s'ajoute la très forte diminution de la valorisation des fiches d'opérations standardisées pour les chaudières à condensation, valorisation qui subira une nouvelle dépréciation à partir de février 2017 pour les chaudières individuelles.

S'agissant des chaudières collectives, il est également à noter un effet des règlements relatifs à l'éco-conception cumulé à une diminution drastique des dotations de l'Etat aux Collectivités Territoriales qui limite le remplacement des appareils et augmente les actions de réparation des appareils installés.

Evaluation du marché total des chaudières gaz et fioul (en milliers d'unités)



Le « petit » marché des [générateurs hybrides Chaudières + PAC](#) s'élève à 2 700 pièces sur la base des répondants. Cet équipement souffre d'une faible progression dans la maison individuelle neuve. S'agissant de l'existant, la clarification apportée quant au CITE lui permettra certainement de mieux progresser sur 2017.

Perspectives

On peut imaginer que le record des transactions immobilières enregistrées en 2016 cumulé à la reprise de la construction neuve se traduise en 2017 en travaux. Les ventes de chaudières pourraient en bénéficier.

2- BRULEURS A AIR SOUFFLE - GAZ ET FIOUL

Le marché des brûleurs livrés en caisse est en progression de + 12 %.

Cette hausse est à mettre en relation avec :

- La progression des ventes de chaudières fioul et en particulier les chaudières à condensation grâce au prix modéré du combustible ;
- La recherche pour certains clients de bénéficier une solution à plus faible coût ;
- Une rénovation à l'arrêt qui pour certains se traduit par un remplacement à minima.

Le marché du remplacement de brûleurs reste quant à lui stable voire à la baisse pour le gaz.

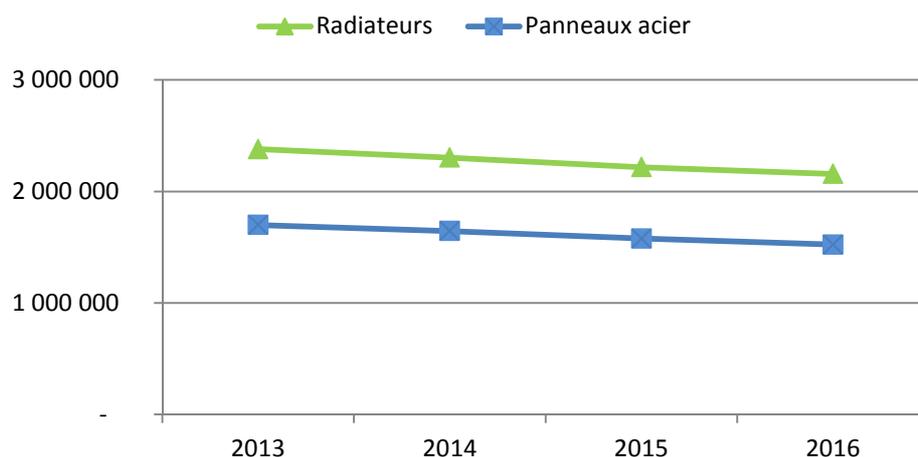
Livraisons de brûleurs en caisse (en milliers)

Brûleurs	2016	2015	2016/2015
Brûleurs fioul	54	47	+ 1,5 %
Brûleurs gaz	6,3	6,6	- 4,7 %
Total brûleurs	61	51	+ 12 %

Source : Uniclimate

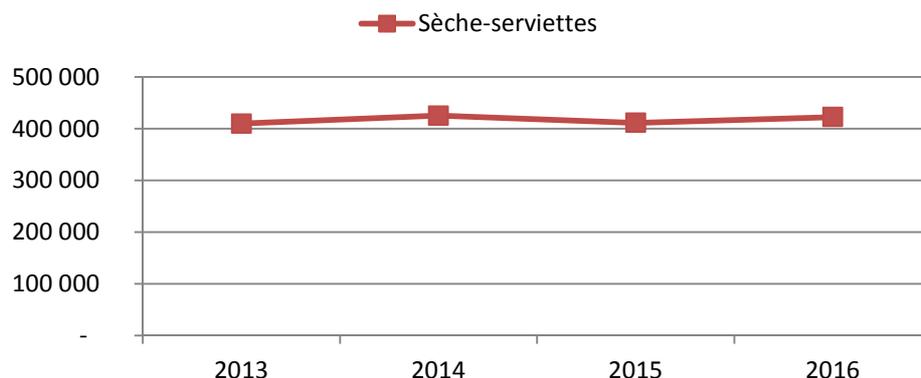
3- RADIATEURS DE CHAUFFAGE CENTRAL A EAU CHAUDE

Evaluation du marché français des radiateurs à eau (en unités)



Le marché du radiateur à eau accuse une nouvelle baisse de 2,7 %. La situation reste inchangée par rapport à 2015. Compte tenu des décalages entre les mises en chantier et la réalisation des travaux, la progression des mises en chantier observée en 2016 ne s'est pas encore traduite par une progression des ventes de radiateurs dans le neuf. Malgré un niveau élevé de transactions immobilières en 2016, le marché du remplacement des radiateurs eau chaude n'a pas fait preuve d'un dynamisme important.

Evaluation du marché français des sèche-serviettes à eau et mixtes (en unités)



A l'inverse, le marché des sèche-serviettes eau-chaude et mixtes affiche une belle progression de +2.7 %, tirée par un marché de la salle de bain dynamique et la progression du taux d'équipement en sèche-serviette.

Perspectives

Dans la lancée de l'augmentation des logements commencés en 2016, le secteur de la construction neuve devrait contribuer à la progression des ventes de radiateurs et un soutien du marché des sèche-serviettes.

S'agissant de la rénovation, les industriels rappellent qu'il est indispensable de s'assurer du bon dimensionnement des radiateurs lors du remplacement d'un générateur par un générateur plus performant. Si les anciens radiateurs s'avéraient sous-dimensionnés, leur remplacement en parallèle est à réaliser pour maximiser la performance de l'installation de chauffage à eau.

4- EQUIPEMENTS ENR

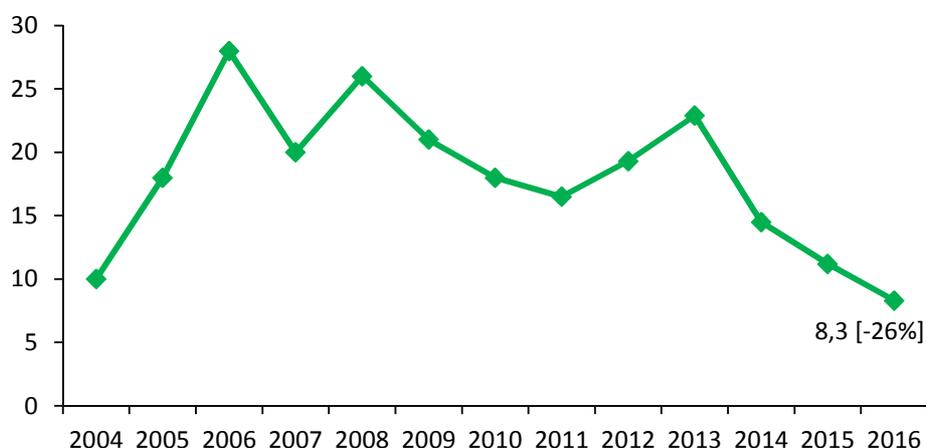
- **Chaudières bois**

	2016	2015	2016/2015
Chaudières biomasse	8 300	11 200	-26%

(Estimation : Uniclimate)

Les livraisons de chaudière biomasse s'établissent à 8 300 pièces en 2016 contre 11 200 en 2015. Le marché global régresse de 26%, soit une baisse qui s'accroît par rapport à 2015. L'année 2016 est la 3ème année consécutive de baisse importante, ramenant le niveau du marché à un niveau antérieur à 2005.

Evaluation du marché total des chaudières bois (en milliers unités)



Le marché se décompose pour moitié de chaudières à chargement manuel et pour moitié de chaudières à chargement automatique.

Les chaudières à chargement manuel régressent de 25% par rapport à 2014. C'est un marché de renouvellement d'anciennes chaudières à bûches, pour ceux qui, souvent, produisent eux-mêmes leur bois. Ces équipements répondent à la problématique de la précarité énergétique.

Les chaudières à chargement automatique, dont la très grande majorité sont des chaudières à granulés, reculent de 24%, comme en 2015, alors qu'elles avaient connu une forte hausse en 2013. Ce type de chaudières vient souvent en remplacement de chaudières fioul et a bénéficié jusqu'à l'été 2014 d'un prix au kWh inférieur à celui du fioul.

La baisse du prix du fioul domestique depuis 2014 est un des principaux éléments qui expliquent le recul du marché des chaudières bois pour la 2^{ème} année consécutive en 2016.

Dans un contexte d'énergies classiques à bas prix, le dispositif CITE ne suffit pas à soutenir ce marché d'équipement ENR en rénovation.

Perspectives

En avril 2017, l'étiquetage énergétique des chaudières biomasse devient obligatoire, comme c'est déjà le cas pour les chaudières à combustible fossile. Du fait de leur caractère renouvelable, leur efficacité énergétique est multipliée par un coefficient bonificateur de 1,4.

Le Label Energie Carbone permet un bon positionnement des solutions bois en Energie et en Carbone.

- **Solaire thermique**

	2016	2015	2016/2015
Chauffe-eau solaires individuels (CESI)	7 500	10 900	-31%
Systèmes solaires combinés (SSC)	300	400	-25%
Surface capteurs eau chaude solaire collective	36 700	58 800	-38%
Surface totale capteurs	65 900	101 400	-35%

(Estimation Uniclima)

Le **marché solaire thermique** affiche à nouveau un retrait de 35% par rapport à 2015 avec une surface totale de capteurs installée de 65 900 m² en 2016 contre 101 400 m² en 2015.

La baisse est de même niveau qu'en 2015 et semblable pour les différents segments de marché (individuel et collectif).

Les **livraisons de chauffe-eau solaires individuels (CESI)** s'établissent à 7500 unités en 2016 contre 10 900 en 2015, soit une nouvelle baisse de 31%.

Le CESI ne parvient pas à s'implanter dans la maison neuve, fortement concurrencé par le chauffe-eau thermodynamique (CET), plus économique à l'achat et plus simple à installer, et par le photovoltaïque, nouveau compétiteur ENR.

Concernant les systèmes solaires combinés (SSC), on en compte 300 pièces pour l'année 2016, comparées à 400 en 2015, soit une baisse qui se poursuit, de 25%. Ce segment est devenu un marché de niche.

Cet équipement ne trouve pas sa place dans l'existant en France, alors qu'il représente plus de 50% du marché allemand.

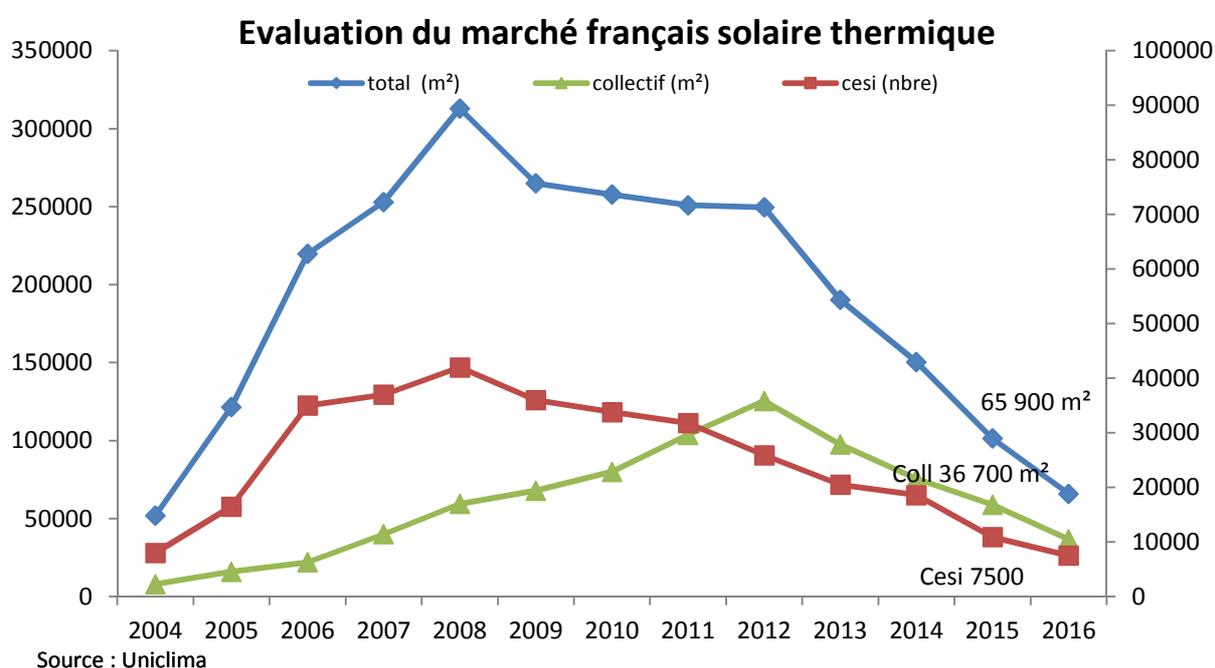
La surface moyenne de capteurs par équipement individuel se stabilise pour les CESI et les SSC, poussée par l'optimisation des systèmes, avec 3,3 m² par CESI et 11,3 m² pour le SSC.

En rénovation, le dispositif du CITE ne permet pas de soutenir les équipements solaires individuels, dans un contexte d'énergie fossile à bas coût.

Les **livraisons de capteurs, destinées aux immeubles d'habitation collectifs ou aux bâtiments tertiaires**, baissent également à nouveau en 2016 pour

représenter 36 700 m² de capteurs contre 58 800 m² en 2015, soit une baisse de 38%. Ce segment, qui représente désormais un peu moins de la moitié du marché, connaît à nouveau un recul important pour la 4^{ème} année consécutive.

La RT2012, avec l'autorisation à consommer plus pour les logements collectifs (57,5 kWh/m².an contre 50 kWh/m².an) et l'absence d'exigence ENR, a éliminé la chaleur renouvelable et, en particulier, le solaire collectif, du logement neuf.



Perspectives

Le Label Energie Carbone ne semble pas favoriser la chaleur renouvelable mais plutôt le photovoltaïque, que ce soit en maison individuelle ou en immeuble collectif.

A noter : en septembre 2017, des exigences d'écoconception s'imposeront aux ballons de stockage, avec un minimum de classe C exigé.

- Pompes à chaleur

PAC	2016	2015	2016/2015
Aérothermie sur vecteur eau	74 595	75 273	-1%
Géothermie	2 597	3 079	-16%
Chauffe-eau thermodynamique	80 753*	76 250*	+6%
Aérothermie sur vecteur air (multi-split réversible)	447 452	399 697	+12%

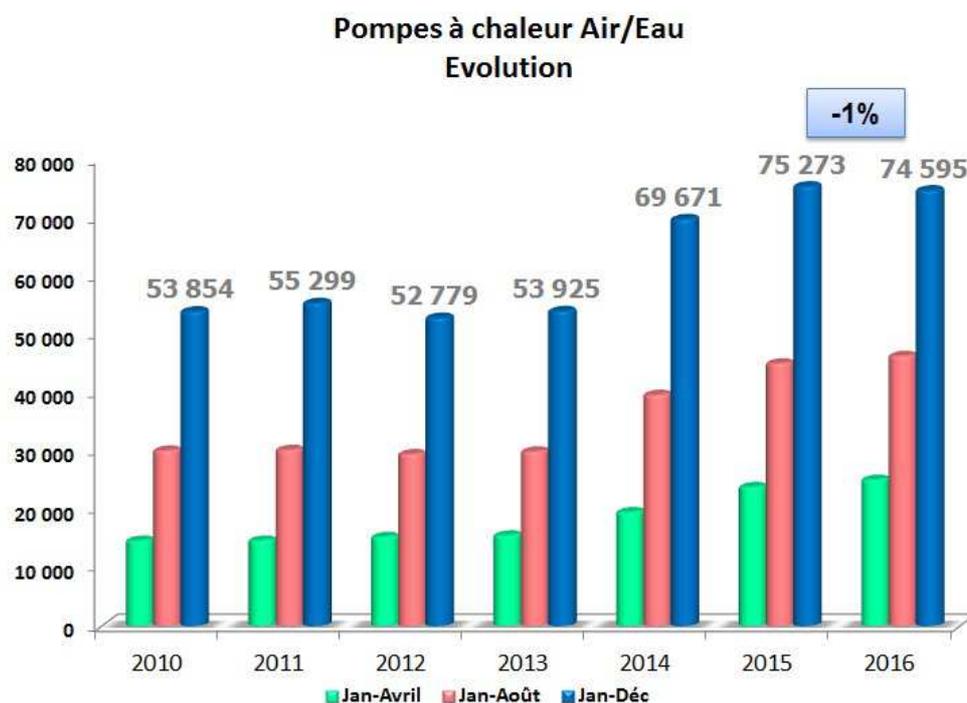
Sources : PAC&Clim'Info

*GIFAM - PAC&Clim'Info

Aérothermie sur vecteur eau

L'année 2016 s'achève sur un marché presque équivalent à celui de 2015.

Les ventes de PAC Air/Eau avaient connu une bonne 1^{ère} période, mais cette croissance s'est rétractée sur les 8 derniers mois.



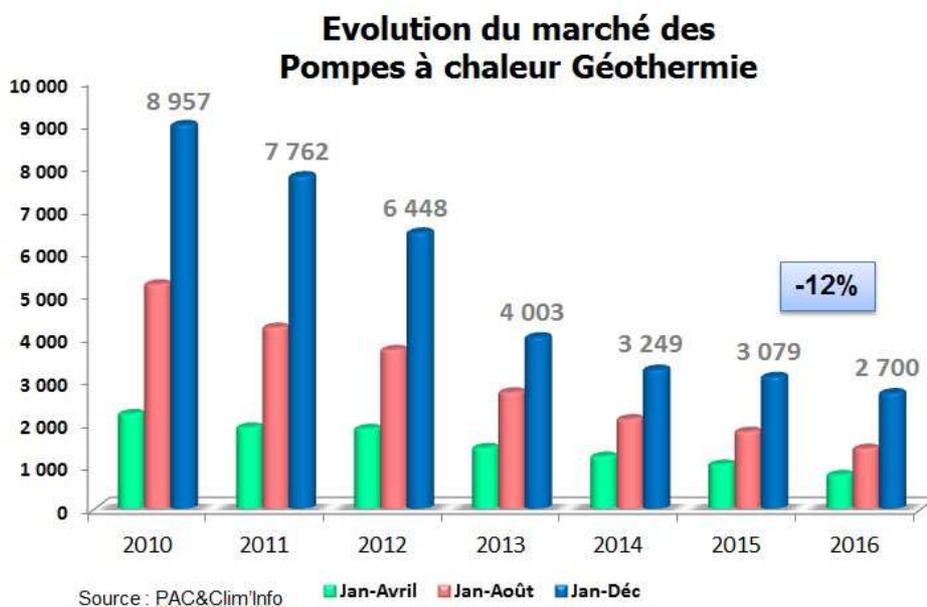
Source : PAC&Clim'Info

Ce léger fléchissement des réalisations est notamment du :

- au ralentissement fin 2015 des mises en chantier de maisons individuelles.
- dans une moindre mesure, au ralentissement des ventes de pompes à chaleur dans la rénovation. Malgré le CITE de 30%, les particuliers reportent leurs projets de travaux.

Géothermie sur vecteur eau

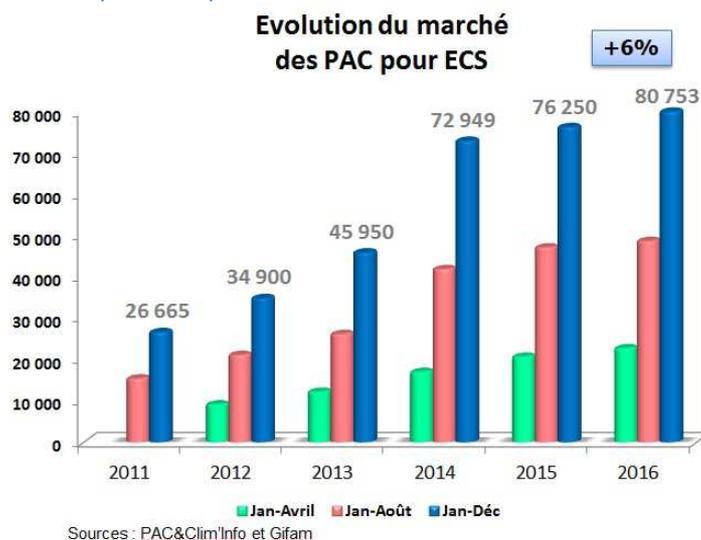
Le marché de la géothermie retrouve un peu des couleurs en cette fin d'année 2016.



On note une croissance de 5% pour les PAC eau/eau sur la période septembre-décembre par rapport à l'année dernière et de 9% pour les PAC sol/sol.

Peut-on espérer un retour à la hausse pour 2017?

Chauffe-eau thermodynamique

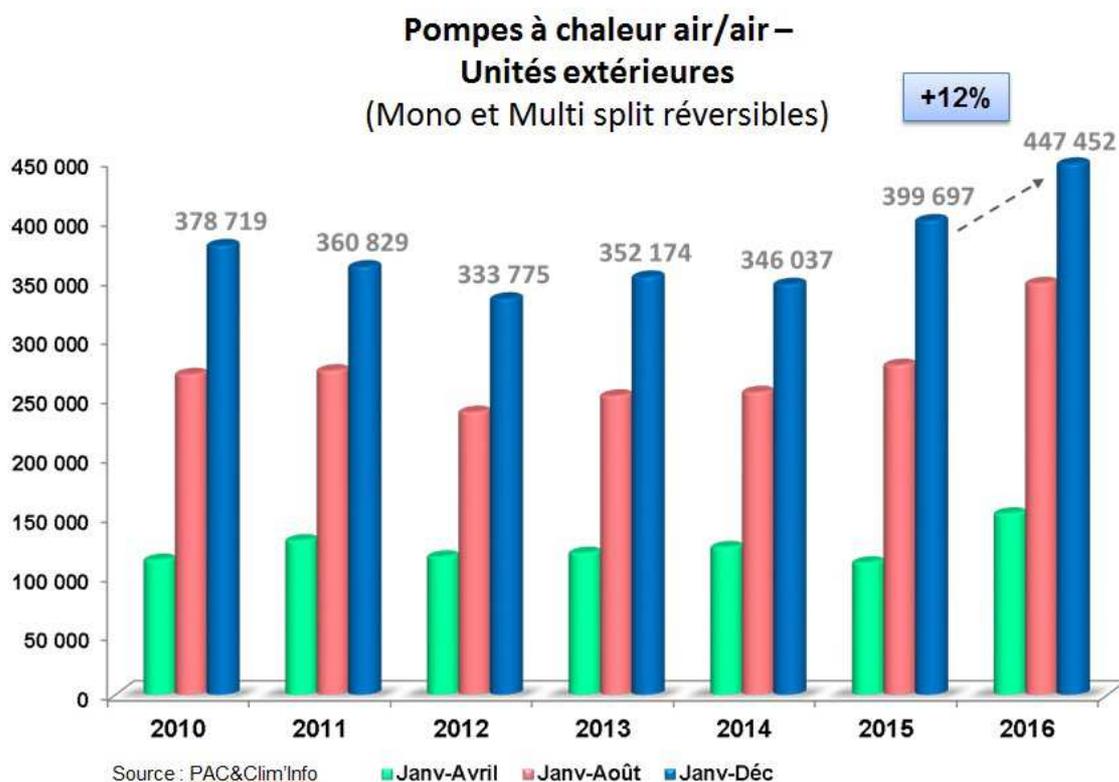


Ce segment connaît également une stabilisation sur le marché du neuf. En revanche, ces équipements progressent plus fortement en rénovation.

Aérothermie sur vecteur air

Suite à la canicule de 2015, le marché s'est montré très dynamique sur le premier quadrimestre de l'année.

En regardant de plus près les évolutions par période, on observe de belles croissances également sur la période estivale et ce malgré un historique 2015 fort. A noter un net recul sur la fin d'année avec toutefois un nombre d'unités extérieures mises sur le marché qui reste à un niveau haut.



Malgré une fin d'année en recul, le marché des pompes à chaleur air/air se porte bien et enregistre le nouveau record depuis 2007 à 447 542 unités.

Le marché est porté par le résidentiel, comme l'indiquent les fortes croissances sur les unités de petites puissances et les multi-splits.

D'après la progression des unités intérieures de type cassette, le marché du tertiaire est également en hausse.

Perspectives PAC

Cette belle progression des PAC air /air est très certainement imputable aux fortes chaleurs enregistrées cette année. Ce marché reste donc très sensible aux influences météorologiques imprévisibles.

Pour 2017, les industriels de la PAC air/eau prévoient un marché en légère progression, porté par la construction neuve. Toutefois, un retour de l'effet joule en maison individuelle est envisageable, ce qui pourrait impacter ce secteur au 2nd semestre.

En rénovation, la PAC pourrait trouver sa place en répondant aux enjeux d'efficacité énergétique et de développement des ENR. Pour cela, il faudrait faire évoluer les dispositifs actuels de soutien.

L'introduction de la PAC hybride dans le CITE doit participer au développement de ce marché.

La filière se donne aussi pour mission de communiquer sur la qualité des produits et de leur installation, afin de rassurer les consommateurs.

5- CLIMATISATION TERTIAIRE

• Les Rooftops

Le marché des rooftop est en baisse de 12% en 2016. Le rooftop avait bénéficié ces dernières années du remplacement des machines fonctionnant au R22, mais ce remplacement tend à s'essouffler à présent. De plus, le marché du neuf n'a pas été suffisamment porteur et dynamique cette année.

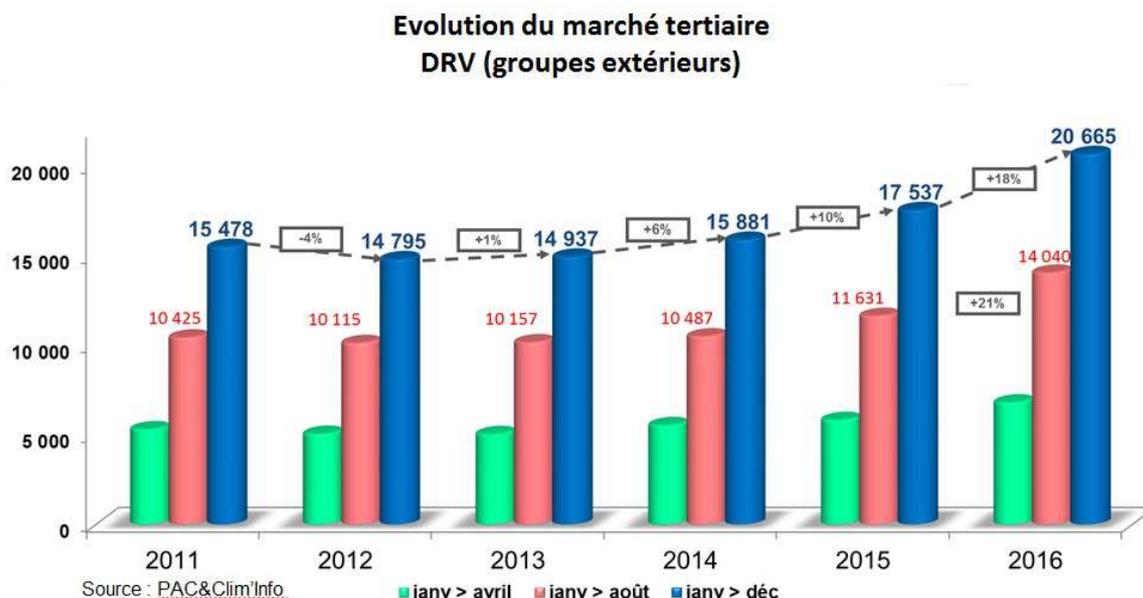
A noter tout de même que la baisse en fin d'année est moins forte puisque sur les 4 dernière mois elle s'établit à -3%.

Une tendance sur le marché : les rooftop commencent à être installés en remplacement de centrales de traitement d'air ; les bureaux d'études envisagent de plus en plus cette solution, et cela pourrait inverser la tendance pour 2017.

• Les DRV

Très belle progression des DRV sur le marché « tertiaire » avec une année record avec plus de 20 000 groupes DRV.

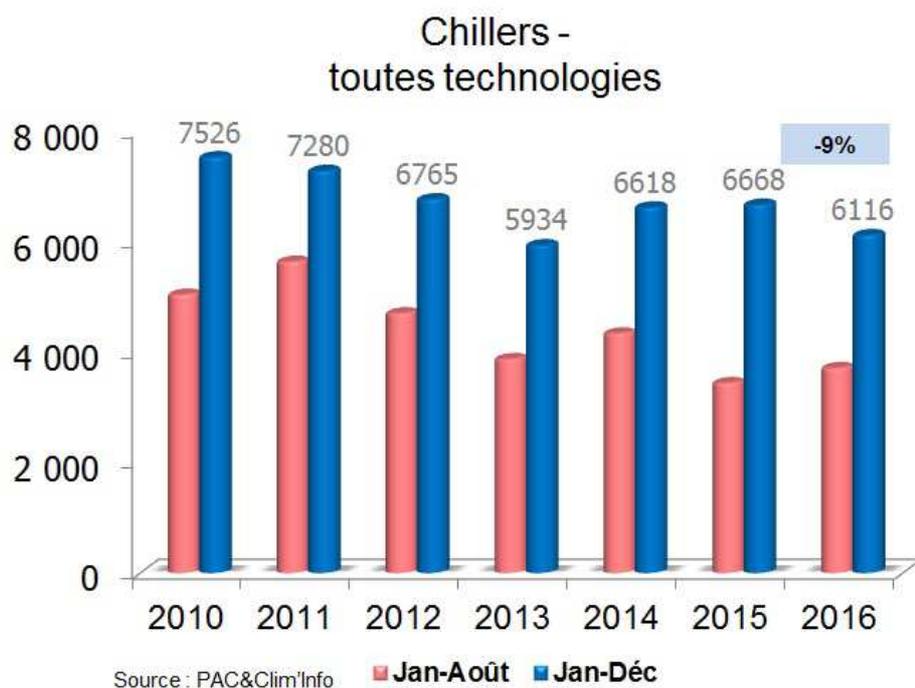
On constate cependant que les puissances sont de plus en plus petites. Cela peut être dû aux effets de de la RT 2012, aux nouvelles offres des fabricants.... Alors que la période estivale avait été très forte, l'évolution sur les derniers mois de l'année est plus nuancée.



En termes d'unités intérieures, notons une belle progression de 15% avec 156 634 pièces. A noter, une progression de 16% pour les cassettes comme pour les gainables.

6- LES CHILLERS

En 2016, le marché des chillers baisse de 9%. La taille des machines installées a tendance à se réduire pour répondre aux exigences réglementaires. Ce marché subit deux effets combinés : le choix de plus petits groupes froid et le report des projets en grand tertiaire du fait de la conjoncture politico-économique.



Perspectives Climatisation tertiaire

Les projets en tertiaire peuvent, selon leur taille, se tourner vers diverses solutions techniques. L'inquiétude principale pour 2017 sera d'envisager les investissements avec l'échéance électorale qui pourrait provoquer de l'attentisme tant dans le domaine des marchés publics que privés.

7- CENTRALES DE TRAITEMENT D'AIR DES BATIMENTS ET VENTILO-CONVECTEURS

- Centrales de traitement d'air

Après deux premiers quadrimestres encourageants. La dernière partie de l'année a vu un renversement de tendance, principalement due à une chute sensible des livraisons des CTA <5000 M³/H <500 mm.

Centrales de traitement d'air	2016	2015	Evolution 2016/2015
< 5 000 m ³ /h dont h < 500 mm	924	1326	-30%
< 5 000 m ³ /h dont h > 500 mm	3 032	3 193	-5%
5 000 – 15 000 m ³ /h	2 479	2 554	-3%
15 000 – 50 000 m ³ /h	981	788	+24%
> 50 000 m ³ /h	138	102	+35%
TOTAL	7 554	7 963	-5%

Source : PAC&Clim'Info

Le cœur de gamme, c'est-à-dire les centrales de traitement d'air comprises entre 5 000 et 15 000 m³/h, reste relativement stable, malgré une petite baisse et revient au même niveau que 2014.

Le segment 15 000 à 50 000 m³/h est en hausse sensible avec +24%. Vu l'étendue de cette gamme, il est prévu de proposer de créer un palier supplémentaire à 30 000 m³/h dans les futures déclarations.

Le marché des gros débits, dédié à l'industrie, au grand tertiaire et au secteur hospitalier, progresse lui aussi sensiblement en 2016, les centrales de débit > 50 000 m³/h progressent de 35% pour atteindre 138 unités.

- Ventilo-convecteurs et cassettes

Unités terminales eau glacée	2016	2015	Evolution 2016/2015
Consoles	18 947	15 604	+11%
Plafonniers	19 023	11 480	+63%
Avec pression et autres	39 292	28 393	+13%
<i>Sous-total</i>	<i>77 262</i>	<i>55 477</i>	<i>+22%</i>
Cassettes encastrées en faux plafond	28 841	24 735	+7%
TOTAL	106 103	80 212	17%

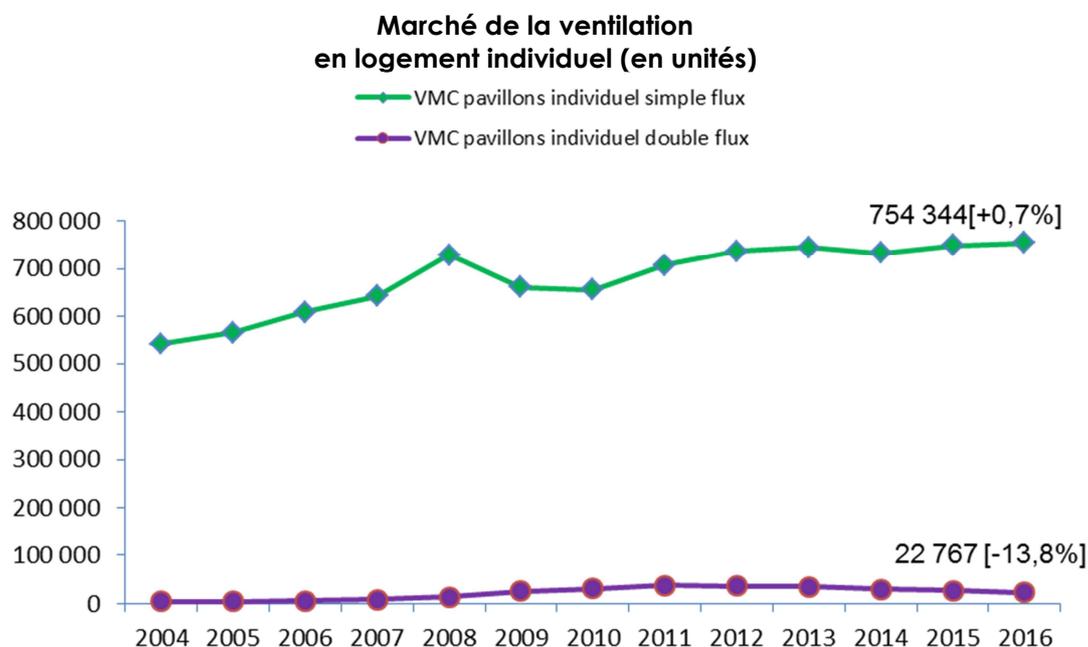
8- VENTILATION DES BATIMENTS

- **Logement individuel**

Le marché de la ventilation mécanique en habitat individuel est en légère hausse de 0,2%.

Techniques	Année 2016 (en unités)	Evolution 2016/2015
VMC Simple flux :	754 344	+ 0,7 %
Dont : Autoréglable		-1,1 %
Hygroréglable		+4,5 %
VMC Double Flux	22 767	-13,8 %
Total VMC* simple flux et double flux	777 111	0,2 %
Aérateurs - débit < à 400 m³/h (type VMR)	442 854	-0,4 %

- * VMC : Ventilation Mécanique Contrôlée

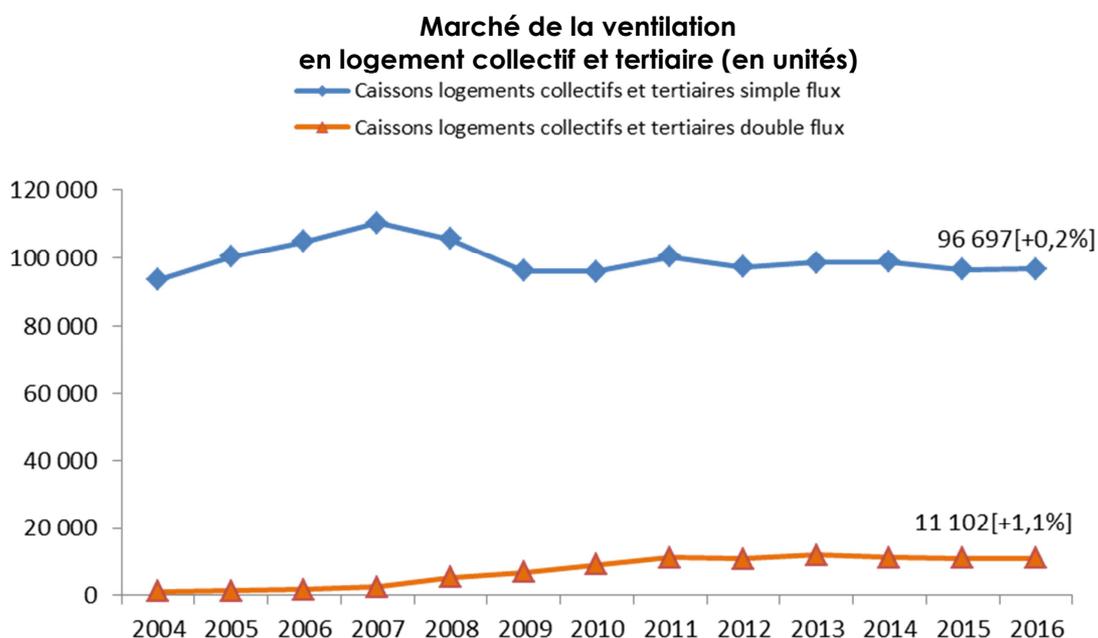


Source : Uniclimate

Le marché global des caissons de ventilation simple flux en habitat individuel est globalement stable. La reprise de la construction neuve ne se traduira qu'en 2017 compte tenu des délais de latence entre mises en chantier et livraisons des VMC. Pour 2016, le marché a donc été porté par la rénovation. La tendance déjà observée l'année dernière de transfert de l'autoréglable vers l'hygroréglable se confirme et s'amplifie anticipant ainsi les effets attendus de l'application des exigences 2018 du règlement Ecoconception. Le marché des caissons double flux ne cesse de baisser (-14%), on aura perdu plus de 10 000 pièces (-28%) en 5 ans.

- **Collectifs et tertiaires**

Globalement, le marché du collectif tertiaire est également stable et ne bénéficie pas de la reprise observée sur les mises en chantiers. On note d'importants transferts de technologies liés à l'application du règlement Ecoconception (quasi disparition des double flux à échangeur à flux croisés et forte progression des moteurs régulés).



Source : Uniclimate

- **Réseaux aérauliques et accessoires**

Techniques	Année 2016	Evolution par rapport à 2015
Conduits plastiques et métalliques	22 929 km	+0,8 %
dont : conduits plastiques (PE*, PVC...)		+2,4%
conduits métalliques		-2,2%
*Polystyrène expansé		

Le marché global des réseaux est stable et est en phase avec l'évolution des caissons. A noter un plus grand dynamisme des réseaux plastiques vs métalliques reflétant la décevante performance en VMC collective.

On note la progression des accessoires à joint qui ne cesse de se confirmer et représentent maintenant le tiers des ventes.

- **Diffusion d'air**

Techniques	Année 2016 (en unités)	Evolution par rapport à 2015
Grilles et diffuseurs	550 224	+1 %

Evolution positive du marché de la diffusion en tertiaire sans doute aidé par le dynamisme du marché de la climatisation.

Perspectives Ventilation :

Marché Maison Individuelle :

Global : La hausse des mises en chantier observées en 2016 (+7%) est de bonne augure pour le marché 2017. On attend également un bon dynamisme sur le marché de la rénovation compte tenu de l'âge du parc.
Double flux : En l'absence de politiques publiques incitatives valorisant les apports de cette technologie en matière de Qualité d'Air Intérieur comme énergétique nous avons peu d'espoir quant à une reprise de ce marché. A noter la publication à venir du DTU Double Flux

Tertiaire/collectif :

Tertiaire : On note une reprise de la construction neuve en tertiaire (+4%) qui devrait se traduire positivement sur notre marché en 2017 et permettre aux systèmes double flux maintenant quasiment systématiquement installés en construction neuve de reprendre leur croissance.

Collectif : Le dynamisme retrouvé des mises en chantier de logements collectifs (+5%) devrait logiquement entraîner une croissance des caissons C4 pourtant pas au rendez-vous en 2016.

Perspectives 2017

Nous aurions souhaité pouvoir vous transmettre des perspectives 2017 positives et nous démarquer de nos écrits de l'année dernière à la même époque.

Le paradoxe vient du fait que depuis plusieurs mois maintenant, divers commentateurs et autorités annoncent une reprise de l'activité dans le bâtiment.

Cette tendance n'est pas encore apparue dans nos chiffres 2016, mais il est vrai que notre profession intervient plutôt en fin du processus de construction, avec un décalage de 12 à 18 mois, ce qui pourrait se traduire par une accélération pour nos métiers dans les constructions neuves en fin d'année 2017.

Il convient toutefois de rappeler, s'il en était besoin, la très importante échéance électorale de la mi-année, et chacun sait que ces périodes sont peu propices au développement des activités.

Notre optimisme modéré pour le bâtiment neuf reste à confirmer pour la rénovation, que ce soit pour le tertiaire ou pour le résidentiel individuel ou collectif.

En effet, l'attentisme des utilisateurs reste très fort.

Pour le résidentiel, l'effet d'incertitude économique joue à plein et les consommateurs ont peu tendance à anticiper la rénovation de leurs biens immobiliers.

Côté tertiaire, les entreprises en l'absence de croissance font preuve de la même prudence, en ce qui concerne les systèmes de climatisation ou de ventilation.

COMMENT RELANCER LA RENOVATION

Un challenge et une priorité pour 2017. En effet, dans le cadre de la réussite de la transition énergétique, la plus grande source d'économies d'énergie réside dans la rénovation des bâtiments existants.

En dehors de la mise en place d'une obligation qui pèserait sur les propriétaires, la solution actuelle réside dans les incitations.

On note que le crédit d'impôt CITE a été reconduit à peu près à l'identique en 2017.

Cette situation est satisfaisante pour toute la filière qui ne souffrira pas comme en 2016, des perturbations provoquées par l'exclusion sans préavis de certains équipements du périmètre du CITE.

Ce dispositif de soutien de l'activité est donc bien installé et c'est le rôle de la filière toute entière d'en assurer la bonne diffusion.

La seule incertitude du CITE réside désormais dans les prochaines échéances électorales et son éventuel maintien pour 2018.

A l'inverse, un autre outil de soutien à la rénovation qui avait prouvé son efficacité a été mis à mal par une interprétation littérale très stricte de certains textes communautaires.

Il s'agit du dispositif des CEE avec les modifications apportées aux fiches d'opérations standardisées pour le chauffage (chaudières et PAC).

Les récents arrêtés pris en application de cette interprétation aboutissent à totalement vider de leur substance ces deux fiches qui ne génèrent plus que très peu de kWh cumacs valorisables.

A l'origine, on trouve un changement dans la méthode de calcul qui fait référence non plus à l'efficacité de l'équipement nouveau par rapport à l'équipement ancien remplacé mais à l'efficacité de l'équipement nouveau versus le minimum de performance exigé par Eco Design.

Cette méthode de calcul est hautement contestable tant il est vrai que les économies d'énergies réalisées en cas de changement d'équipement le sont par rapport au parc installé et non par rapport à un minima imposé.

On note d'ailleurs que les kWh cumacs pour les produits d'isolation ou les fenêtres sont calculés sur la base du parc installé. Les équipements de chauffage sont donc discriminés.

Nos partenaires installateurs avaient par exemple, très bien exploité ce dispositif de soutien CEE pour pousser les rénovations de chaufferies collectives. Depuis le changement et le retournement très brutal, on observe une forte dégradation des réalisations.

Il serait donc souhaitable que l'on profite de la révision de la directive Efficacité Energétique dont les travaux débutent à Bruxelles pour revenir sur cette disposition qui a des conséquences très néfastes pour la rénovation du parc installé.

COMMENT NE PAS FREINER LE REDEMARRAGE DU BATIMENT NEUF

Sur les deux dernières années, les gains de parts de marché de certains équipements (chaudières et pompes à chaleur) dans le bâtiment neuf ont masqué la stagnation de nos activités dans le résidentiel mais cet effet s'essouffle désormais.

Il ne faut pas bloquer le marché par de nouvelles contraintes excessives.

Uniclimate a apporté sa contribution aux différents débats autour de l'expérimentation « Energie & Carbone », (ex BEPOS).

En l'état, pour Uniclimate, le projet est caractérisé d'une part par une extrême complexité et d'autre part conduit à donner une très forte priorité à l'utilisation du photovoltaïque dans le bâtiment, ce qui de facto va conduire à défavoriser les équipements de la chaleur renouvelable, en premier lieu le solaire thermique, mais aussi les pompes à chaleur.

S'agissant de la complexité, force est de constater que par le passé, la recherche de labels « environnementaux » avait été un stimulant important pour certains investisseurs qui avaient soutenu le déploiement des premiers projets BBC.

La limite était l'accroissement des coûts initiaux de construction et l'on a retrouvé ces coûts dans la mise en œuvre de la RT 2012.

Il ne faudrait pas que le futur label BEPOS ou Energie & Carbone se traduise par un renchérissement excessif des coûts de construction induits par les nouvelles exigences.

Nous pensons par exemple à la dimension « Carbone » qui devra rester à un niveau acceptable de coût.

Les industriels Uniclimate apportent leur contribution à cette approche multicritères en préparant des PEP (Profils Environnementaux Produits) pour les équipements du génie climatique ; et c'est justement parce que nous pouvons désormais appréhender les frais engagés pour élaborer ces analyses de cycle de vie que nous insistons pour maintenir une certaine simplicité dans le projet.

Quant à la priorité donnée au photovoltaïque, elle ressort très distinctement de la partie « Energie » de l'expérimentation. En effet, la seule installation de panneaux voltaïques permettra de respecter les objectifs ENR et la surface installée pourra servir de variable d'ajustement pour atteindre les niveaux « Energie 1 – 2 ou 3 ».

Il est évident que les industriels du génie climatique, qui fabriquent tout particulièrement en France ou en Europe, ne peuvent se satisfaire d'une telle perspective qui va pénaliser le solaire thermique, les pompes à chaleur, et globalement tous les systèmes thermodynamiques.

AUTRE ENJEU : LA QUESTION DES FLUIDES FRIGORIGENES

Ce point n'est pas une nouveauté puisque le nouveau règlement « F-gas » est entré en vigueur en 2015, mais les prochains mois vont être marqués par les premières vraies baisses importantes pour les mises en marché des HFC.

De plus, il est important que les évolutions vers les solutions techniques à GWP faible ou nul puissent se faire librement, avec neutralité technologique.

Cela présuppose que, à côté du développement des solutions dites « naturelles » comme le CO² ou l'ammoniac, il soit aussi possible d'utiliser les fluides alternatifs qui sont classés au regard des normes internationales applicables comme « légèrement inflammables » (HFO, HFC).

Ces derniers fluides qui sont favorables sur un plan environnemental vont nécessiter de procéder à quelques aménagements dans la réglementation incendie pour les établissements recevant du public.

Elle pourrait d'ailleurs se situer dans un contexte plus large puisque Uniclimate, avec l'aide d'autres associations filières, demande une mise à jour de plusieurs autres articles pour notamment intégrer certains textes communautaires.

LA QUALITE DE L'AIR INTERIEUR - QAI

Sans revenir sur la question du bâtiment neuf et de l'expérimentation « Energies Carbone » qui dans les faits n'aborde pas la problématique de la Qualité d'air intérieur, Uniclimate va continuer de militer pour faire avancer deux points importants :

- Les pics de pollution récents ont mis en avant la mauvaise qualité de l'air et les pouvoirs publics tentent par de nombreux moyens de résoudre la question à la source, ce qui est logique ; mais dans cette attente et sachant que la pollution extérieure a tendance à se concentrer à l'intérieur des bâtiments, il convient de rappeler que les systèmes de ventilation, principalement à double flux, et de filtration permettent d'apporter une réponse technique simple notamment pour les personnes fragiles ;
- La ventilation n'est pas considérée comme un métier ou un lot à part entière dans les contrats de construction, et cette absence de professionnels dédiés se traduit souvent par un déficit de qualité de l'installation dans sa globalité. Le réflexe le plus simple est d'imputer ce déficit de qualité au fabricant, qui est le seul à apposer sa marque alors que les équipements ne sont pas à l'origine des désordres. Il est donc impératif d'arriver à faire reconnaître la ventilation comme un métier.

Cette évolution sera d'autant plus indispensable si la rénovation, et notamment l'isolation, du parc immobilier ancien finit par s'imposer ; il sera obligatoire de résoudre les questions de ventilation et de Qualité d'air intérieur.

INTERCLIMA+ELEC – CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE

Le salon Interclima+Elec 2017 va se dérouler à Paris Nord Villepinte du 7 au 10 novembre prochain.

La conférence de presse de lancement de l'évènement s'est déroulée le 31/01/2017.

Ce « Mondial du bâtiment » qui regroupe en un seul lieu les trois salons BATIMAT – IDEOBAIN et Interclima+Elec, constitue une plate-forme unique au monde pour la connaissance et la promotion du monde du bâtiment, que ce soit en termes de périmètre des produits exposés ou pour l'importance du visitorat.

En outre, s'agissant d'Interclima, cette année sera marquée par le cinquantième anniversaire du salon.

Au-delà des thèmes traditionnels, un focus particulier sera mis sur les questions du bâtiment tertiaire et les équipements ou solutions globales qui lui sont destinés.

A propos d'Uniclimate

Le syndicat des industries thermiques, aérauliques et frigorifiques accompagne les entreprises et les représente auprès des instances françaises, européennes et internationales dans les travaux règlementaires et normatifs, les fait bénéficier de son expertise et de son réseau, et constitue une structure d'accueil et d'échanges pour leur permettre de rencontrer les acteurs de la profession.

Uniclimate représente les secteurs d'activité suivants : chaudières et brûleurs gaz-fioul ; radiateurs à eau chaude ; énergies renouvelables, solaire thermique et chaudières biomasse ; pompes à chaleur ; froid, climatisation ; ventilation et traitement d'air des bâtiments ; filtration, dépoussiérage, assainissement des atmosphères de travail... pour des applications dans les secteurs résidentiels, tertiaires et industriels. A chaque secteur d'activité représenté correspond, au sein du syndicat, un comité stratégique dédié, présidé par un industriel, qui définit les axes d'actions. Des groupes de travail mènent les travaux nécessaires à la mise en œuvre de ces orientations. Ils réunissent, dans chaque domaine, les meilleurs experts des entreprises adhérentes.

11-17 rue de l'Amiral Hamelin - 75783 PARIS Cedex 16

Tel : 01 45 05 70 00 - Email : uniclima@uniclima.fr – Site Internet : www.uniclima.fr

Contact Presse

Virginie LARUELLE

FACTOmédia

Communication – Production - RP

10 rue André Chénier

78000 Versailles – France

+33 (0)1 39 24 29 00 - presse@factomedia.fr

www.factomedia.fr | www.rp.factomedia.fr



